Associations faîtières

Association des établissements cantonaux d'assurance AECA

L'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA) coordonne et soutient, en tant qu'organisation faîtière, les activités de 18 établissements d'assurance indépendants. Ces derniers collaborent étroitement au sein d'un système solidaire selon le principe : « La solidarité crée la sécurité ». L'AECA représente à la fois leurs intérêts et les avantages de ce système efficace et unique en Suisse. Les domaines de la prévention, de l'intervention et de l'assurance se complètent dans l'intérêt des assurés. Ils constituent à eux trois un système de protection fort et unique pour les bâtiments.

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI

L'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) soutient les établissements cantonaux d'assurance (ECA) dans la prévention des dommages aux personnes et aux bâtiments. Elle fournit des prestations dans les domaines de la prévention incendie et de la prévention des dommages éléments naturels. L'AEAI forme des spécialistes dans ces deux domaines. Elle est notamment responsable de l'examen professionnel fédéral de spécialiste en protection incendie et de l'examen professionnel supérieur d'expert en protection incendie avec diplôme fédéral. Sur mandat des ECA, l'AEAI développe des instruments de prévention, tels que les prescriptions de protection incendie, le répertoire de la protection incendie et la plate-forme en ligne « protection-dangers-naturels », qui fournit des astuces pour réduire les dommages aux bâtiments.

Union intercantonale de réassurance UIR

Des événements imprévisibles, tels que ceux survenus en été 2021, des catastrophes naturelles particulièrement destructrices ou une hausse généralisée de la charge de sinistres : ce sont là autant de risques auxquels l'ECAB Fribourg doit souvent faire face. Dans ce contexte, nous pouvons nous appuyer sur les solutions de réassurance mises en place par l'Union intercantonale de réassurance (UIR). Celle-ci propose une protection optimale, guidée par la devise « Une réassurance solide, avec et pour les établissements cantonaux d'assurance ECA ». En complément, l'UIR offre aux ECA des produits et des prestations en lien avec la gestion et le transfert des risques. En cas de grands événements, les dommages sont couverts par un partage solidaire des risques entre tous les ECA et l'UIR. Des analyses statistiques à long terme ainsi que des évaluations d'événements dommageables importants font également partie de l'éventail des prestations offertes par l'UIR.

Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques PSDS

Le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (PSDS) met à disposition de ses 17 membres deux fois deux milliards de francs, au maximum, par année civile en cas de tremblement de terre. Grâce à ce dispositif, les établissements cantonaux d'assurance concernés peuvent, en cas d'événements violents, au moins partiellement couvrir les dommages et ainsi soutenir les propriétaires touchés. Toutefois, cette protection suffit à peine en cas de très grave séisme. Un tremblement de terre peut engendrer des coûts économiques de plus de 100 milliards de francs. La Suisse peut être frappée à tout moment par un tremblement de terre de forte magnitude. D'après l'analyse nationale des risques « Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2020 » de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), les tremblements de terre font partie des risques majeurs en Suisse, au même titre que les pénuries d'électricité et que les pandémies.

Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance FP

La Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance (FP) encourage des projets de recherche appliquée portant sur la gestion intégrée des risques axée sur les bâtiments. Elle lance régulièrement des mises au concours dans les domaines de l'analyse des dommages et des risques, de l'élaboration et de l'évaluation de mesures de protection, ainsi que de la communication. Comme les dangers naturels représentent le risque le plus grand pour les établissements cantonaux d'assurance (ECA), elle promeut des projets traitant de ce thème. La FP permet d'élaborer des solutions, dont la plupart sont mises en œuvre par les ECA et par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie. Moins de dommages signifient moins de coûts. La Fondation contribue donc indirectement au maintien du montant des primes à un faible niveau.

4 Piliers de l'économie fribourgeoise

BCF-FKB
ECAB-KGV
GROUPE E
TPF

Avec la Banque Cantonale de Fribourg, le Groupe E et les Transports publics fribourgeois, l'ECAB constitue l'organisation connue sous le nom de « 4 Piliers de l'économie fribourgeoise ». Par des actions communes, les 4 partenaires contribuent annuellement à la mise sur pied divers projets et manifestations, tant dans les domaines de la culture, du sport que de l'économie.

Action 4P

Depuis sa création en 1997, 4 Piliers de l'économie fribourgeoise (4P) a réuni ses forces pour soutenir des projets d'envergure dans le canton.

Citons en particulier les projets « Santé Jeunesse », « Pilier Jeunesse », « Fribourg Freiburg Challenge », Gordon Bennett 2017, « Fribourg à la Fête des vignerons ».

4 Piliers est aussi membre de l'association Fribourgissima Image Fribourg, organisation mise en place sous l'impulsion du Conseil d'Etat afin de promouvoir l'image de Fribourg, notamment à l'extérieur du canton.

Engagement financier 2021 : Fr. 49'587.80

Engagements particuliers de l'ECAB

Au-delà des actions communes de 4 Piliers, l'ECAB s'investit dans divers partenariats et soutiens financiers au bénéfice de la formation, du patrimoine, de la vie sociale, culturelle et sportive du canton de Fribourg.

SIJ

Dans le domaine de la prévention des incendies, l'ECAB finance pour moitié un poste de doctorant auprès du Service d'identification judiciaire de la Police fribourgeoise, permettant au titulaire d'un bachelor dans le domaine de poursuivre sa formation auprès de l'Ecole des sciences criminelles de l'UniL, tout en partageant ses connaissances avec les autres membres du service.

Engagement financier 2021 : Fr. 70'615.-

Wood ID

Participation au projet Wood ID développé par le site de BlueFactory, visant à établir un laboratoire sur le bois (Wood Innovation Hub) en prenant avantage d'une structure en bois à conceptualiser et construire sur le site. Vecteur d'écologie et d'innovations, le bois se profile comme une matière première dans la construction durable, et pour l'ECAB il est important que les mesures de sécurité incendie soient intégrées.

Engagement financier 2021 : Fr. 20'000.-

Association pour la reconstruction du centre de Villars-sous-Mont

A la suite du terrible incendie qui a détruit le centre historique de Villars-sous-Mont en 2017, un concours d'architecture a été mis sur pied visant à reconstruire le secteur incendié qui représentait une grande valeur patrimoniale.

Engagement financier 2021 : Fr. 20'000.-

Sponsoring

L'ECAB soutient aussi, certes modestement, les équipes sportives évoluant en ligue nationale, mettant toutefois essentiellement l'accent sur la formation des jeunes. D'autres aides concernent le patrimoine culturel ou bâti, la mise sur pied de manifestations ou créations importantes au niveau cantonal ou régional. Par ces aides, l'ECAB joue parfaitement l'un des rôles qu'il s'est fixé, celui de partenaire socio-économique.

Engagement financier 2021 (99 soutiens) : Fr. 273'330.-